

Frais de réception et d'accueil

Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Description de l'activité	Date	Nombre de participants prévus	Coût de l'activité*
Aucun frais de réception et d'accueil pour la période visée.			

*Le montant n'inclut pas les taxes.